

Régulation du marché des assurances

Mettre un terme aux irrégularités et à la cacophonie



Chaque partie, ici les courtiers d'assurance...



.... la direction nationale des Assurances et ...



... les compagnies d'assurances, face à ses responsabilités pour assainir le secteur.

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

LUNDI 18 décembre 2017 dans l'après-midi, la direction nationale des Assurances, les compagnies, courtiers d'assurance et agents généraux se sont retrouvés au Méridien Re-Ndama, pour le suivi de l'application des 18 résolutions arrêtées de commun accord, lors des premières Assises de régulation du secteur des assurances (Aresa), organisées du 1er au 3 mars 2017 à Libreville. Lors des dites assises, les trois parties s'étaient engagées à assainir l'écosystème des assurances, de raffermir le marché national des assurances en perte de vitesse, de tordre le cou aux mau-

vaises pratiques telle que l'invention des sinistres et, à terme, redorer l'image des opérateurs économiques écornée par le non-respect des textes réglementaires et le non-paiement des dommages aux assurés en cas de sinistres, ou de paiements très tardifs. « Ce bilan est nécessaire au moment où nous nous apprêtons à lancer la deuxième édition des Aresa, qui verra cette fois la participation des compagnies et experts internationaux », a déclaré la directrice nationale des Assurances, Prisca Amaheba Koho-Nlend. Laquelle s'est étonnée que les opérateurs du secteur des assurances semblent s'accommoder de "leurs règles", contrairement aux dispositions nationales.

C'est le cas avec la sous-tarifification ou disparité du tarif de l'assurance automobile de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurance (Fegasa); lequel tarif devrait être appliqué depuis le 1er juin 2017. Dans leur ruse de conserver leur pratique, les assureurs ont promis une étude, qui n'a jamais eu lieu. Pour maintenir le statu quo des prix disparates, certains opérateurs se sont répandus dans les médias et réseaux sociaux contre l'administration des assurances pour crier au loup et à la faillite des sociétés d'assurances. Autre exemple de la pagaille qui y règne, une dizaine d'intermédiaires et quatre agents généraux d'assurance continuent de jouer au chat et à la souris avec les contrôleurs, pour échapper aux contrôles. L'intervention

d'un patron d'une société de courtage, parlant "des méthodes mises en place par les groupes pour faire remonter l'argent vers le siège", administre la preuve qu'un flou est volontairement entretenu au sein du secteur des assurances. Conséquence, si les compagnies et courtiers s'enrichissent dans cette eau trouble, le marché national pique du nez. Le Gabon a reculé dans son classement CIMA (Conférence inter africaine des marchés des assurances), passant de la troisième à la quatrième place. **DÉRAPAGES.** Les inspections opérées la semaine écoulée par la Commission régionale de contrôle des assu-

rances, brigade spécialisée du régulateur CIMA, ont montré que les opérateurs économiques du secteur sont sous le coup de la sanction. Aujourd'hui, en application de l'Article 13 nouveau du Code des assurances, presque aucun intermédiaire ne retient les primes. Pourtant, le paiement des dommages aux sinistrés n'est toujours pas diligent. Nul doute que le poids financier grandissant des compagnies et des courtiers, le pouvoir que confère la manipulation des flux financiers, la déperdition de quelques billets de banque pour vouloir huiler les vieux

réflexes de la corruption, ont donné naissance à des pratiques peu orthodoxes, faites de subtils arrangements. Prônant la bonne gouvernance, le ministère de l'Economie, tutelle des Assurances, a, semble-t-il, ouvert une nouvelle ère : un retour à l'orthodoxie et aux bonnes pratiques. La direction nationale, sous instruction de sa tutelle, va intensifier la surveillance du marché. Ainsi, une opération de vérification des attestations pourrait être lancée sous peu. De même qu'une commission va être constituée pour auditionner les courtiers.

Cosumaf

Nagoum Yamassoum prend ses fonctions

AEE
Libreville/Gabon

NOMMÉ à la tête de la Commission de surveillance des marchés financiers (Cosumaf), le 31 octobre dernier à N'djamena au Tchad, lors du sommet des chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cemac), Nagoum Yamassoum a été officiellement installé à son poste, le 15 décembre à Libreville. Il remplace Rafael Tung Nsue dont le mandat de cinq ans est arrivé à terme. Le président du comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), par ailleurs ministre congolais des Finances, Calixte Nganongo, a dirigé la cérémonie. En présence du ministre gabonais de l'Economie, Régis Immongault, et de la plupart des responsables des institutions financières sous-ré-

gionales. Pour Calixte Nganongo, la création de la Cosumaf répond au besoin des chefs d'Etat de la Cemac, de doter la sous-région de modes de financement complémentaires pour leur économie. « C'est à ce titre que la Cosumaf assume trois missions principales : la protection de l'épargne publique, l'information des investisseurs et le bon fonctionnement du marché. Vu les enjeux économiques actuels dans la sous-région, j'affirme que la nomination de Nagoum Yamassoum, comme président de la Cosumaf, procède d'un choix judicieux de nos plus hautes autorités », a indiqué le président du comité ministériel de l'Umac. Avant d'accéder à cette fonction, le nouveau président de la Cosumaf a occupé plusieurs postes de responsabilités dans la haute administration au Tchad entre 1990 et 2017. Titulaire d'un doctorat en sciences politiques, le dirigeant de 63 ans a, notam-

ment, été Premier ministre, secrétaire général de la présidence de la République et président du Conseil constitutionnel. « Il est doté d'une très riche expérience et de qualité incontestable de leadership. Son parcours exceptionnel sera un atout pour le renforcement de l'action de la Cosumaf et pour le rayonnement du marché financier sous-régional », a insisté M. Nganongo. A rappeler que le président de la Cosumaf est désigné par la Conférence des chefs d'Etats de la Cemac pour un mandat de 5 ans, non renouvelable. Au cours de ces 5 dernières années, la Cosumaf a travaillé d'arrache-pied pour assurer le développement du marché financier régional. A la faveur de la riche expérience du nouveau responsable, on peut affirmer sans risque de se tromper que les efforts seront poursuivis en vue d'accroître le rôle du marché financier dans le financement de la Cemac.

Nanou

19 Décembre, journée Noire
Depuis ce 19 Décembre 2013
En vain le jour succède au jour
Les jours glissent sans laisser de trace
Dans notre quotidien, rien ne t'efface
Non tu n'as pas quitté nos yeux
Et quand nos regards solitaires cessent de te voir sur la terre
Soudain nous te voyons dans les cieux
Là tu nous apparais telle encore
Que tu fus à ce dernier jour
Quand vers ton céleste séjour
Tu t'envolas au crépuscule
Fleur éphémère au parfum Eternel
Nous te confions à Dieu Miséricordieux

Famille OTOUNGA OSSIBADJOUO-OLERY